



Charlesbourg, le 22 juin 1998

A V I S

À TOUS LES FOURNISSEURS

MISE À JOUR DES ADRESSES DU FICHER DES ATTRIBUTS D'UN LOT (FAL)

Nous constatons actuellement que plusieurs avis de consultation et de modification nous sont retournés à cause d'erreurs dans les adresses des propriétaires et des destinataires.

Nous vous rappelons l'obligation que vous avez de mettre à jour les adresses inscrites au fichier des attributs d'un lot (FAL). Cette mise à jour est particulièrement importante pour l'envoi des avis de consultation et de modification par le Ministre.

Les retours postaux de tous les avis vous sont déjà transmis. Dans le cas des avis de modification nous vous demanderons dorénavant de faire systématiquement les vérifications qui s'imposent pour que le propriétaire ou le destinataire reçoive cette importante documentation. Vous avez donc tout intérêt à vérifier les adresses avant la préparation des avis.

Nous vous prions par ailleurs de bien vouloir respecter les délais indiqués dans les demandes de vérification d'adresses qui vous sont transmises.

(Avis 98-51)

